

Excusés : Dominique VACHELARD, procuration donnée à Marjorie PIGNOL.
Marie Christine DENIS-ROUY, procuration donnée à Alain JARLIER.

Absent : Serge CORNET.

Isabelle MARCHAUD est nommée secrétaire de séance.

1. Avant-projet d'aménagement du quartier de la Côterie et demande de DETR

L'avant-projet réalisé par le bureau d'étude GEOVAL a été présenté. Il comprend plusieurs objectifs pour la rue de la Côterie, rue du couvige et leurs impasses : finalisation des enfouissements, réfection de voirie, embellissement des lieux, mise en valeur du patrimoine, réorganisation du stationnement, valorisation du panorama, création de poche de verdure. Deux zones seront plus particulièrement valorisées :

- Création d'un parking après destruction du bâtiment en ruine rue du couvige.
- Création d'un belvédère rue du Couvige et sentier d'accès à la grande rue.

L'avant-projet GEOVAL nécessite encore quelques modifications avant de pouvoir être présenté aux habitants à l'occasion d'une réunion d'information courant 2022. L'ensemble de ce projet est conséquent, aussi bien pour le confort et le cadre de vie des habitants qu'au niveau financier et le recours à un maximum de subventions sera nécessaire.

Alain Jarlier demande au conseil l'accord pour inscrire ce dossier à la demande de DETR 2022. 14 Pour

2. Achat d'un défibrillateur par convention avec la CCBSA

La communauté de communes propose une commande groupée pour l'achat de défibrillateur. Convaincu que ce type d'appareil peut sauver des vies, son installation est envisagée à la salle polyvalente. 14 Pour

3. Décision modificative au budget assainissement

Des travaux en régie avaient été prévus sur le budget investissement, or, compte tenu de la complexité des travaux route d'Agnat et le manque de matériel de la commune, ces travaux ont été confiés à une entreprise locale. Il nous appartient donc de modifier le budget en conséquence pour pouvoir honorer le paiement de la facture. 14 Pour

4. Aménagements pour sécurisation des abords de l'école

Alain Jarlier rappelle que depuis la réunion de rentrée scolaire, les parents d'élèves avaient soulevé le problème de vitesse sur la rue du Vallat et les risques engendrés au moment de la sortie des élèves. Après coordination avec les services du département (la rue du Vallat est une route départementale) plusieurs solutions vont être mises en place :

- Création zone 30
- Marquage passage piéton + école
- Panneaux signalétiques « Attention école »
- Croix de St André pour sécuriser le trottoir côté école
- Poteaux pour rendre impossible le stationnement face au portail de l'école

Il appartient dorénavant à chaque lamothois de respecter le code de la route. 14 Pour

5. Adhésion au SMAT du Haut Allier (Syndicat Mixte d'aménagement du territoire)

A la suite de la rencontre avec Marilyne Avont, Marjorie Pignol rappelle que le syndicat a plusieurs rôles : la valorisation et la préservation du patrimoine sur notre secteur, un rôle éducatif grâce aux actions pédagogiques en lien avec les enseignants. Le professionnalisme des intervenants de ce syndicat est un réel appui pour continuer à aménager le village et faire reconnaître le caractère historique et patrimonial de Lamothe. 14 Pour

6. Délibérations supplémentaires à prendre et informations diverses

- À la suite de la convention signée pour la mise en fourrière des véhicules gênants, le conseil doit donner son accord pour que les frais inerrants à cette procédure soient remboursés par le propriétaire. 14 Pour
- Les tarifs de l'assainissement 2021 n'avaient pas été soumis au vote du conseil. Pour information, ils restent identiques à 2020. 14 Pour
- Reconduction du contrat unique d'insertion pour 9mois à compter du 15.12.2021 subventionné à 80%.
- Eclairage public : l'étude sur les économies réalisées grâce au passage aux ampoules LED pour tout ou partie des zones sera réalisée courant premier trimestre 2022.
- Compte rendu du conseil d'école. La directrice a remercié le conseil pour l'ensemble des investissements faits pour l'école tout au long de l'année. Le marché de Noël sera organisé les 16 et 17 décembre.